

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

Le caribou des bois
L'Opération Nez rouge
Les ventes de livres et l'édition
Les mineurs et la perception du risque

FAUNE

LA HARDE DE CARIBOUS DE VAL-D'OR

Auparavant abondant dans la région, le caribou des bois de type forestier s'est fait plus rare à partir des années 1920 et 1930, avec le développement industriel. Aujourd'hui, la petite harde que l'on trouve près de Val-d'Or est composée de moins d'une vingtaine de bêtes. État de situation de cette espèce fort vulnérable, telle que présentée par le biologiste Marcel Paré du ministère des Ressources naturelles et de la Faune¹.

Entre 1950 et 1975, la population de caribous au sud de Val-d'Or était déjà clairsemée : on l'estimait à moins de 80 têtes. À la fin des années 1990, la population était estimée à une cinquantaine de bêtes. Depuis 2001, la population a chuté plus drastiquement et représente aujourd'hui moins d'une vingtaine de têtes. Leur décompte n'est pas une mince tâche : les caribous sont peu nombreux, ils se déplacent dans une forêt dense et relativement étendue, ils sont difficiles à voir et sensibles aux interventions humaines. Les chiffres constituent des estimations minimales du nombre de bêtes réellement vues par le personnel du Ministère lors d'inventaires aériens et recherches télémétriques.

Une espèce fragile

Le caribou de Val-d'Or est situé à la limite sud de sa distribution au Québec. Sa présence est donc exceptionnelle, car les plus proches troupeaux sont localisés à partir du nord de Villebois, Val-Paradis et Beaucanton, jusqu'au nord de la baie James. Comment explique-t-on la diminution du troupeau, dont la survie est grandement menacée?

La **modification de l'habitat** dans lequel évoluent les cervidés est un facteur explicatif. Les coupes forestières – avec les chemins et la présence humaine qu'elles imposent –, de même que les feux sont venus perturber l'habitat du caribou forestier au fil du temps et l'isoler totalement des autres hardes.

La **chasse abusive** est autre facteur expliquant la diminution au fil des décennies. Bien qu'il soit aujourd'hui protégé et que son abattage soit interdit et réprimé dans la région, le caribou forestier demeure prélevé par certains individus, par erreur ou non.

La **prédation** est le troisième facteur. Le caribou de Val-d'Or se déplace de manière solitaire ou en petits groupes, se reproduit peu et est la proie du loup, surtout, et de l'ours noir. M. Paré indique que les faons sont particulièrement vulnérables : la moitié meurent de prédation au cours de leurs premières semaines de vie.

En mode connaissance

Depuis la fin des années 1970, le troupeau de Val-d'Or fait l'objet d'un suivi et d'une surveillance de la part du Ministère. Différents caribous sont munis d'un radio-émetteur ou d'un collier GPS satellite, ce qui permet de mieux connaître leurs déplacements et leurs comportements. Des inventaires aériens, observations, études d'habitats, analyses sanguines etc., ont également été réalisés.

La harde se déplace dans quelques aires d'hivernement, qui s'avèrent plutôt stables pendant quelques années. Soudainement, les bêtes se déplacent de plusieurs dizaines de kilomètres, laissant penser qu'elles sont à la recherche de nourriture ou souhaitent échapper aux loups ou aux hommes. Les aires de mises bas et de déplacements estivaux sont, quant à elles, plus stables.

Le climat et le couvert de neige ont un impact important sur le comportement des bêtes, qui se nourrissent, en hiver, essentiellement de lichen trouvé en creusant sous la neige. Le verglas ou l'enneigement rendent donc leur accès plus difficile. En revanche, lorsque l'enneigement est faible, les prédateurs ont tout le loisir de se déplacer sur de plus grandes distances... Marcel Paré estime que le caribou forestier sera certainement très sensible aux changements climatiques qui surviendront.

Les causes de mortalité

Une analyse des causes de la mort d'une cinquantaine de caribous forestiers depuis 1971 a montré que la prédation était responsable d'une vingtaine de morts, le braconnage d'une quinzaine, les accidents routiers de cinq et les causes inconnues (dont la mort naturelle), d'une dizaine. Notons que la mort d'une seule bête a des conséquences déterminantes sur la survie du groupe.

Un plan de rétablissement

Au cours des dernières années, différentes actions ont été menées afin de ramener la population à un effectif plus viable et de reconstruire un habitat plus propice. L'objectif est d'atteindre plus ou moins 50 têtes (et 100, idéalement), afin d'assurer leur survie et la qualité de leur bagage génétique. Une zone de 848 km² fait l'objet d'une protection (intégrale, temporaire et autre) et un plan de rétablissement est en œuvre. Il repose sur l'expertise d'un comité composé de 18 membres provenant de différents horizons (municipalités, ministères, industrie forestière, communautés autochtones, regroupements de chasseurs/pêcheurs, groupes écologiques, UQAT, etc.).

1. Conférence prononcée dans le cadre des *Midis de la foresterie* au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le 15 novembre 2011.

TRANSPORT

L'OPÉRATION NEZ ROUGE EN PERSPECTIVE

Tout au long du mois de décembre, l'Opération Nez rouge est en marche dans les principales municipalités de la région afin de raccompagner les personnes ayant les facultés affaiblies, que ce soit par l'alcool, la fatigue ou un malaise quelconque. Coup d'oeil sur sa présence régionale au cours des dernières années.

L'opération s'étend sur une douzaine de jours dans quatre villes de l'Abitibi-Témiscamingue : Amos, La Sarre, Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Elle a mobilisé près de 1 500 bénévoles en 2010, qui ont effectué plus de 3 200 accompagnements – en moyenne 250 par soir –, aux quatre coins de la région.

- À Amos, le nombre de bénévoles se maintient autour de 220 depuis trois ans. Le nombre de accompagnements a, quant à lui, atteint 564 en 2010, une centaine de plus qu'en 2009.
- À La Sarre, près de 250 bénévoles ont effectué 500 accompagnements en 2010, une centaine de moins qu'en 2009.
- À Rouyn-Noranda, le nombre de bénévoles s'est accru, franchissant les 600 en 2010. Ces derniers ont effectué 1 300 accompagnements, soit quelque 700 de plus qu'au cours de 2008 et 2009.
- À Val-d'Or, près de 400 bénévoles ont effectué 870 accompagnements en 2010, soit 150 de plus qu'au cours de l'année précédente.

L'Opération Nez rouge existe depuis 28 ans au Québec. Elle mobilise 41 000 bénévoles qui effectuent 60 000 accompagnements dans 66 localités. Une trentaine de villes hors Québec y participent également. Le service est gratuit, bien que les dons soient fréquents et encouragés : les gens qui utilisent le service donnent en moyenne 20 \$. Toutes les sommes amassées dans un milieu y sont redistribuées auprès d'organismes jeunesse et de sport amateur. En Abitibi-Témiscamingue, en 2010, plus de 60 000 \$ ont été distribués parmi les Chevaliers de Colomb (Amos), le Club Lions (La Sarre), le club de natation Les Dauphins (Rouyn-Noranda) et la Maison des jeunes l'Énergiteck (Val-d'Or).

NOMBRE DE BÉNÉVOLES ET DE RACCOMPAGNEMENTS EFFECTUÉS PAR L'OPÉRATION NEZ ROUGE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2008 À 2010

	2008	2009	2010
Amos			
Bénévoles	216	222	226
Raccompagnements	482	469	564
La Sarre			
Bénévoles	235	255	247
Raccompagnements	434	605	504
Rouyn-Noranda			
Bénévoles	487	494	602
Raccompagnements	1 229	1 222	1 299
Val-d'Or			
Bénévoles	344	308	391
Raccompagnements	804	728	871
Abitibi-Témiscamingue			
Bénévoles	1 282	1 279	1 466
Raccompagnements	2 949	3 024	3 238
Ensemble du Québec			
Bénévoles	49 854	38 252	55 381
Raccompagnements	51 644	54 569	59 033

Source : Opération Nez rouge.

Les sanctions et accidents liés à l'alcool

- En Abitibi-Témiscamingue, en 2008, 367 personnes ont vu leur permis de conduire immédiatement suspendu lors de leur arrestation pour alcool au volant. En 1998, ces suspensions se chiffraient à 620, témoignant d'une amélioration notable.
- Les sanctions en lien avec une infraction au Code criminel liée à l'alcool et à la conduite sont quant à elles passées de 696 en 1998 à 317 en 2008, soit la moitié moins.
- Les sanctions associées à une récidive pour une infraction au Code criminel liée à l'alcool et à la conduite en Abitibi-Témiscamingue ont également diminué de moitié : on en comptait 192 en 1998, comparativement à 99 en 2008.
- Si les sanctions sont à la baisse, cela ne signifie pas que l'alcool tue moins qu'avant sur les routes du Québec. Dans la province, 35 % des décès par un accident de la route impliquent des conducteurs affichant un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise (2009). Ce taux, qui avait diminué autour de 30 % entre 2000 et 2007, est donc en remontée depuis 2008. Il se rapproche des taux observés entre 1992 et 1998 dans la province. Notons que l'alcool est également responsable de 16 % des blessés graves et 5 % des blessés légers de la route.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec.

CULTURE

LES VENTES DE LIVRES DANS LA MIRE

Au cours de la période des fêtes, plusieurs fréquentent les librairies, tantôt pour offrir des livres à leurs proches, tantôt pour faire le plein d'histoires en prévision du congé à venir. Dans la région, les ventes de livres neufs ont affiché une croissance annuelle moyenne de 3 % entre 2006 et 2010, mais 2011 laisse présager un renversement de tendance.

Entre 2006 et 2010, chaque année s'est avérée meilleure que la précédente quant aux ventes de livres neufs en Abitibi-Témiscamingue, exception faite de 2008, où elles ont connu un ressac. La courbe s'est avérée la même dans l'ensemble du Québec. Si les données de l'année 2011 ne sont pas encore disponibles, celles des sept premiers mois laissent entrevoir une baisse des ventes. Au cours de ces sept mois, seul février s'est avéré plus lucratif que son équivalent en 2010.

En 2010, les ventes totales des librairies de la région atteignaient 6,1 M\$, ce qui représentait une dépense moyenne annuelle de 42 \$ par habitant. Cette même dépense, à l'échelle du Québec, atteignait 63 \$ par habitant. Dans l'ensemble des régions éloignées, dont fait partie l'Abitibi-Témiscamingue, cette dépense se situait plutôt à 37 \$. Ainsi, en matière d'achat de livres neufs, la région se démarque positivement des régions éloignées, et même des régions périphériques comme Chaudière-Appalaches, Lanaudière ou les Laurentides. Toutefois, lorsqu'on la compare à la région de Montréal (114 \$) et à celle de la Capitale-Nationale (97 \$), on constate que la population de l'Abitibi-Témiscamingue consacre un budget beaucoup plus limité à l'achat de livres.

VENTES DE LIVRES NEUFS PAR LES LIBRAIRIES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC, 2006 À 2010

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Ventes totales	Ventes par habitant	Ventes totales	Ventes par habitant
2006	5,4 M\$	37 \$	452,6 M\$	59 \$
2007	6,0 M\$	42 \$	496,2 M\$	65 \$
2008	5,3 M\$	37 \$	492,1 M\$	63 \$
2009	5,9 M\$	41 \$	499,3 M\$	64 \$
2010	6,1 M\$	42 \$	500,8 M\$	63 \$

Note : comprend les librairies et certains détaillants à grande surface.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Du côté des nouveautés : Les Éditions du Quartz

Un nouveau joueur vient de faire son entrée dans le monde de l'édition en Abitibi-Témiscamingue : **Les Éditions du Quartz**, une coopérative de solidarité ayant vu le jour début 2011 et qui vient de lancer son premier livre, *Nos saisons*, en novembre dernier.

La mission de la coopérative, qui regroupe déjà 275 membres, est de publier et diffuser des ouvrages de qualité contribuant à la vitalité culturelle de l'Abitibi-Témiscamingue et témoignant de ses multiples origines. Le conseil d'administration est composé de Fernand Bellehumeur, Denys Chabot, Denis Cloutier, Suzanne Dugré, Daniel Dumont, Lyne Fortin et Ariane Ouellet. La maison propose neuf collections, chacune dirigée par des responsables reconnus dans leur milieu respectif, et annonce le lancement de trois ou quatre livres d'ici le prochain Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue, qui se tiendra à Rouyn-Noranda en mai prochain. Plusieurs autres ouvrages sont sur la planche de travail.

- Collection **Dans un écrin** : dédiée à la littérature; nouvelles, contes, récits, théâtre et poésie.
- Collection **Beaux livres** : dédiée aux créateurs en arts visuels de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Collection **Chambre noire** : dédiée aux photographes de l'Abitibi-Témiscamingue ou aux collections de photographies régionales.
- Collection **Textes et contexte** : dédiée à la réédition d'ouvrages marquants du corpus régional, épuisés et quasi introuvables.
- Collection **Mémoire vive** : dédiée à l'histoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Collection **Racines amérindiennes** : dédiée principalement à la présence autochtone en Abitibi-Témiscamingue.
- Collection **Enjeux** : dédiée à l'exploration des enjeux de société.
- Collection **Les introuvables** : dédiée à la réimpression en fac-similé d'ouvrages marquants du corpus littéraire de l'Abitibi-Témiscamingue ou d'ailleurs, épuisés et souvent quasi introuvables.
- Collection **Hors collection** : Dédicée aux ouvrages qui répondent de façon exceptionnelle à la mission de la maison.

Source : <http://editionsduquartz.com>

MINES

LA PERCEPTION DU RISQUE

Dans le cadre de sa thèse de doctorat en anthropologie du travail, Sylvain Beaupré, professeur en sciences de l'éducation à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, a choisi de s'intéresser à la perception du risque chez les mineurs de fond travaillant en Abitibi-Témiscamingue. Bref aperçu des grandes conclusions de sa recherche.

Afin de mieux comprendre la perception du risque, M. Beaupré a observé différents milieux de travail et mené une vingtaine d'entrevues semi-dirigées auprès de mineurs de fond témiscabitiens dont la moyenne d'âge était de 48 ans. Ceux-ci détenaient, en moyenne, 23 années d'expérience, une scolarité équivalente au troisième secondaire et un salaire horaire de près de 25 \$ l'heure, augmenté d'une prime de rendement de 1 900 \$ par mois. La moitié sont foreurs.

Toutes les personnes interrogées s'entendent pour dire qu'un bon mineur de fond se définit avant tout comme un individu qui accorde une grande importance à la sécurité au travail. Également, il s'entend bien avec ses compagnons et est reconnu pour être productif. Le climat de travail est d'ailleurs généralement bon au sein des équipes et avec le personnel cadre. La plupart indiquent que ce sont les salaires élevés qui motivent, au départ, un individu à devenir mineur de fond. Au moment des entretiens, tous se sont dits fiers d'exercer ce métier (même si quelques-uns étaient retraités). Toutefois, si une majorité voit d'un bon œil l'embauche éventuelle de leurs propres enfants dans des mines souterraines, ceux-ci préféreraient nettement qu'ils choisissent un métier tel celui de géologue ou ingénieur.

Le risque en question

De l'avis de 18 répondants sur 20, il est risqué de travailler dans une mine souterraine. Selon eux, le danger est partout, et le risque d'accident fait partie intégrante du métier en raison de l'environnement de

travail : roches branlantes, d'abord, nature de l'équipement employé, trous ouverts, isolement, éloignement des chantiers les uns des autres, obscurité, etc. Le niveau de risque varie également en fonction du poste occupé, celui de foreur étant le plus risqué. Malgré cela, de l'avis de 11 répondants sur 20, « ce n'est pas si pire » et les craintes s'approvoient au fil du temps. L'expérience est particulièrement aidante pour percevoir les risques potentiels et prendre les mesures appropriées. Les répondants estiment que le mineur est le seul responsable de sa sécurité sous terre, l'entreprise devant toutefois corriger les problèmes soulevés.

Une majorité (15/20) avouent avoir déjà eu peur sous terre, soit en raison du mauvais terrain, propice aux éboulements, soit après avoir été victime ou avoir vu des éboulements, etc. La plupart, toutefois, n'ont subi aucun accident majeur (12/20).

Le risque est fortement associé au temps supplémentaire, selon 18 répondants sur 20, surtout en raison de la fatigue accumulée par le travailleur. La prime de rendement est également en lien direct avec la prise de risques selon 19 mineurs, car elle pousse parfois à prendre des raccourcis au niveau de la santé et de la sécurité. Toutefois, au global, les travailleurs rencontrés estiment que les mesures de sécurité de même que les conditions de travail à la mine se sont grandement améliorées au fil des ans. Si la mine idéale n'existe pas, ils estiment que les mesures sont aujourd'hui suffisantes, efficaces et qu'elles inspirent la confiance.

Source : Sylvain Beaupré, *La perception du risque sous terre : l'exemple des mineurs de fond de l'Abitibi-Témiscamingue*, thèse de doctorat, Université de Montréal, 2011.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin
en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 400 abonnés

SORTI DES PRESSES

Fédération des chambres de commerce du Québec, *Les Indicateurs FCCQ - Édition 2011*, 2011.

Ministère du Développement durable, Environnement et Parcs, *Les fleurs d'eau d'algues bleu-vert en 2011 - Bilan provisoire au 15 septembre 2011*, 2011.

Institut de la statistique du Québec, *Utilisation et préférences des familles quant à la garde régulière de leurs jeunes enfants selon l'indice de défavorisation*, 2011.

Institut de la statistique du Québec, *Produit intérieur brut régional par industrie au Québec*, 2010.

Sylvie Bellot et Guillaume Beaulé, *Portrait de santé de la population - Édition 2011*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2011.

- Région de l'Abitibi-Témiscamingue
- CSSS de Rouyn-Noranda
- CSSS Les Eskers de l'Abitibi
- CSSS des Aurores-Boréales
- CSSS de La Vallée-de-l'Or
- CSSS du Lac-Témiscamingue et de Témiscaming-et-de-Kipawa

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, *Mémoire dans le cadre de la consultation Pour une information au service de l'intérêt public*, 2011.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, *Orientations relatives à la sélection, à la mise en place et au fonctionnement des forêts de proximité (mémoire)*, 2011.

CROP, *Notoriété et perceptions à l'égard de la compagnie minière Osisko. Présentation des résultats, septembre-octobre 2011*, 2011.

Commission de la construction du Québec, *Carrières en construction*, édition 2011-2012.

Secrétariat du Conseil du trésor, *L'effectif de la fonction publique 2009-2010*, 2011.

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca